

Elaboration et révision des BREFs



Les mardis de la DGPR : « IED : 4 ans après »

13 juin 2017



Etat des lieux

- 31 BREF publiés dont 6 (7) sont en cours de révision et deux en instance de publication (NFM, LCP)
- 1 nouveau BREF lancé : WGC (traitement des effluents atmosphériques de l'industrie chimique)
- 2 « REF » : documents de référence :
 - ECM (aspects économiques et effets multi-milieux)
 - ROM (surveillance des émissions) en cours de révision : projet final diffusé le 6/6/17, présentation à la prochaine réunion du Forum à l'automne



Etat des lieux

- 11 décisions sur les conclusions MTD publiées

verre, sidérurgie, tanneries, cimenteries, chlore-alkali, papeteries, raffineries, panneaux de bois, traitement des effluents de l'industrie chimique, métaux non ferreux, élevage

- Nombre de BREF révisés entièrement sous IED : 1 (panneaux de bois)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

DÉCISIONS

DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2016/902 DE LA COMMISSION
du 30 mai 2016

établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour les systèmes communs de traitement/gestion des effluents aqueux et gazeux dans le secteur chimique, au titre de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil

(notifiée sous le numéro C(2016) 3127)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) ⁽¹⁾, et notamment son article 13, paragraphe 3,

considérant ce qui suit:

- (1) Les meilleures techniques disponibles (MTD) servent de référence pour la fixation des conditions d'autorisation des installations qui relèvent des dispositions du chapitre II de la directive 2010/75/UE. Les autorités compétentes devraient fixer des valeurs limites d'émission garantissant que, dans des conditions normales d'exploitation, les émissions n'excèdent pas les niveaux d'émission associés aux meilleures techniques disponibles décrites dans les conclusions sur les MTD.
- (2) Le forum institué par la décision de la Commission du 16 mai 2011 ⁽²⁾ et composé de représentants des États membres, des secteurs industriels concernés et des organisations non gouvernementales œuvrant pour la protection de l'environnement a transmis à la Commission son avis sur le contenu proposé du document de référence MTD le 24 septembre 2014. Cet avis est à la disposition du public.
- (3) Les conclusions sur les MTD figurant à l'annexe de la présente décision sont l'élément clé de ce document de référence MTD.
- (4) Les mesures prévues par la présente décision sont conformes à l'avis du comité institué par l'article 75, paragraphe 1, de la directive 2010/75/UE.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour les systèmes communs de traitement/gestion des effluents aqueux et gazeux dans le secteur chimique, telles qu'elles figurent en annexe, sont adoptées.

⁽¹⁾ JO L 334 du 17.12.2010, p. 17.

⁽²⁾ JO C 146 du 17.3.2011, p. 3.

En bref

- Meilleures techniques disponibles

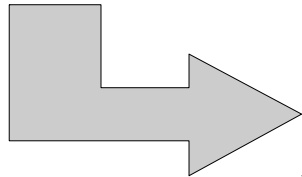
- le stade de développement le plus efficace et avancé des activités et de leur mode d'exploitation démontrant l'aptitude pratique de techniques particulières à constituer la base des valeurs limites d'émission et d'autres conditions d'autorisation
- techniques mises au point sur une échelle permettant de les appliquer dans le contexte du secteur concerné, pour autant que les exploitants puissent y avoir accès dans des conditions raisonnables

- BREF = élément moteur favorisant l'amélioration des performances environnementales dans l'ensemble de l'UE



En bref

- **BREF = un même document, pour un secteur donné, qui rassemble :**
 - Un **état des lieux technico-économique** du secteur
 - Un inventaire des **techniques mises en œuvre** dans le secteur
 - Un inventaire des **consommations et émissions** associées
 - Une présentation des **techniques prétendantes aux MTD**
 - Les **MTD** et les performances associées (**BATAEL**)
 - Une présentation des **techniques émergentes**



Philosophie

100% précis et 80% complet plutôt que l'inverse

Pas d'interprétation de la Directive

Ne peut pas tenir compte des conditions locales



En bref

- **Depuis IED : rôle des BREF renforcé**
 - référence obligatoire pour les conditions d'autorisation
 - $VLE \leq NEA\text{-}MTD$ (ou BATAEL) mais dérogation possible (sous conditions)
- Tous les installations IED doivent être aux MTD dans les 4 ans suivant la publication des conclusions MTD relatives au BREF principal du site
- BREF principal choisi en fonction de la finalité du site mais tous les BREF pertinents doivent être pris en compte pour le réexamen



En bref

- Dimension dynamique des MTD ⇒ Mise à jour nécessaire

- Sciences et technologies en constante évolution
- Introduction des techniques environnementales dans l'industrie
- Evolution du coût des techniques
- Retour d'expérience de l'usage des BREF

- Objectif de la révision ⇒ Non réécriture complète du BREF

- Priorité donnée à la révision des MTD et BATAEL
- Corriger les erreurs et les incohérences (ex. avec les autres BREF)
- Améliorer la facilité d'utilisation des BREF et “comblers les manques”



En bref

Révision fondée sur un échange d'informations

Cadrée par la **décision du 10 février 2012**

http://www.ineris.fr/aida/consultation_document/1155

qui couvre le processus jusqu'à la publication, décrit chaque étape et définit le rôle des acteurs)

Plate-forme d'échanges BATIS

The screenshot displays the BATIS forum interface. At the top, it shows the logo of the European Commission and the text 'JOINT RESEARCH CENTRE' and 'BATIS - Best Available Techniques Information System'. Below this, there is a search bar and a table of folders. The table has columns for 'Folder', 'Creator', 'Creation date', 'Last update', and 'Info'. The folders listed are:

Folder	Creator	Creation date	Last update	Info
00 Messages to the TWG	(michèle.canova)	20/06/2013 13:14	07/04/2017 15:05	[Folders: 0, Posts: 46]
01 TWG Reactivation	(michèle.canova)	20/06/2013 13:14	26/07/2013 11:31	[Folders: 0, Posts: 1]
02 Expression of initial positions	(michèle.canova)	20/06/2013 13:15	19/09/2014 16:46	[Folders: 28, Posts: 5]
03 Kick-off meeting	(michèle.canova)	20/06/2013 13:15	14/03/2014 09:49	[Folders: 8, Posts: 0]
04 Questionnaire development	(michèle.canova)	10/07/2013 10:54	08/08/2014 08:21	[Folders: 4, Posts: 0]
05 Data collection	(michèle.canova)	10/07/2013 10:54	08/08/2016 16:10	[Folders: 3, Posts: 4]
06 Information collection	(michèle.canova)	10/07/2013 10:54	13/03/2017 18:08	[Folders: 7, Posts: 1]
08 Site visits	(antoine.pinasseau)	27/11/2014 15:38	11/04/2016 15:21	[Folders: 2, Posts: 0]
09 Drafts	(michèle.canova)	14/02/2014 17:38	03/02/2016 11:08	[Folders: 1, Posts: 5]
10 Comments on D1	(benoit.senger)	14/03/2016 16:52	03/03/2017 13:34	[Folders: 4, Posts: 1]
11 Final meeting	(benoit.senger)	18/01/2017 10:09	19/04/2017 13:58	[Folders: 8, Posts: 0]

Below the table, there is a section for 'NEW POST' which states 'There are no posts within this folder.' At the bottom of the screenshot, the Windows taskbar is visible, showing the date and time as 10:41 on 26/04/2017.



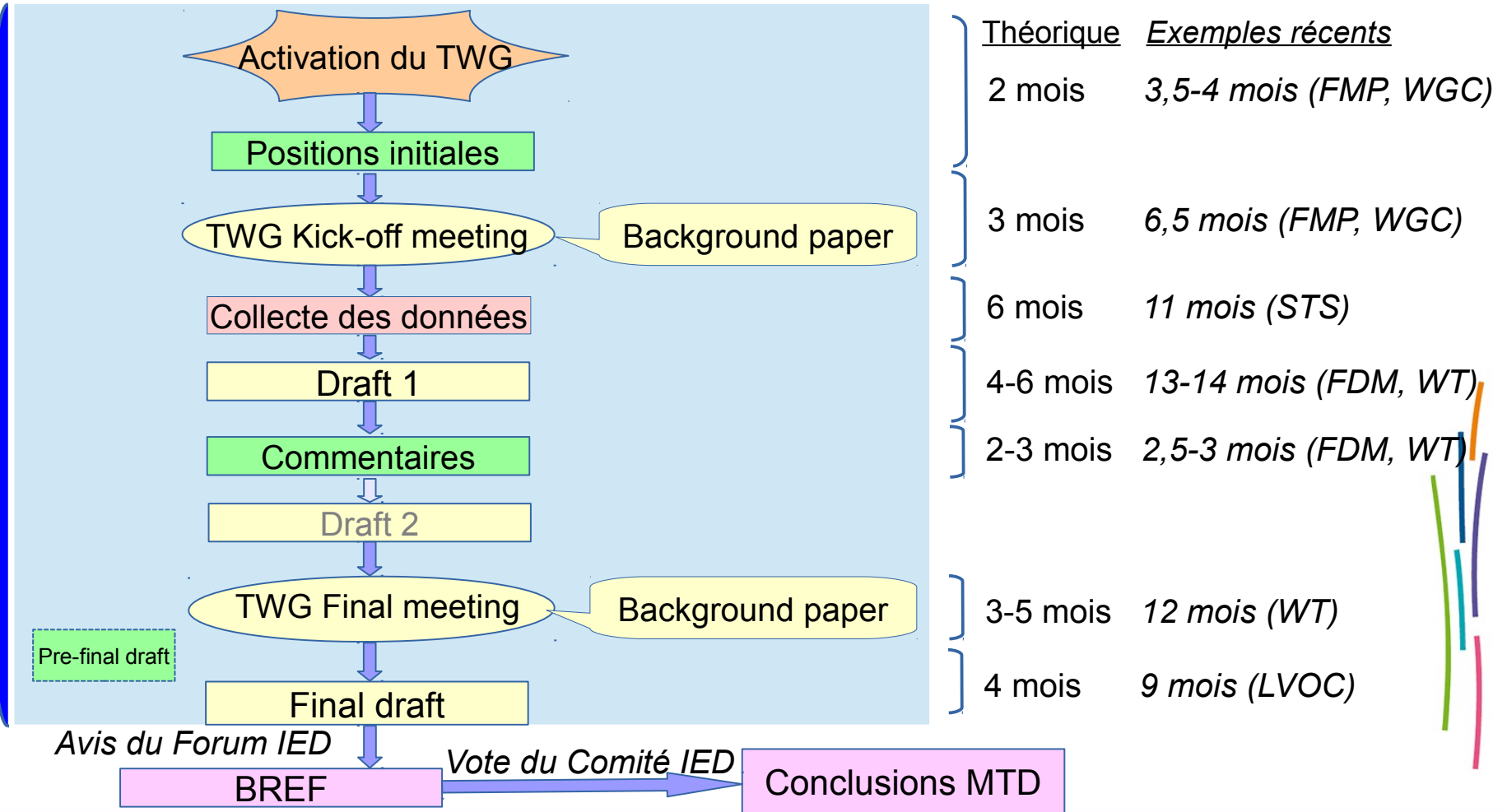
Les acteurs au niveau UE

- Le bureau européen IPPC (EIPPCB)
- TWG (groupe de travail technique) : Etats membres, industrie (fédérations UE), ONG environnementales, Commission
- La DG ENV
- Le Forum article 13 : Etats membres, industrie (fédérations UE), ONG environnementales (EEB)
- Le Comité article 75 : Etats membres



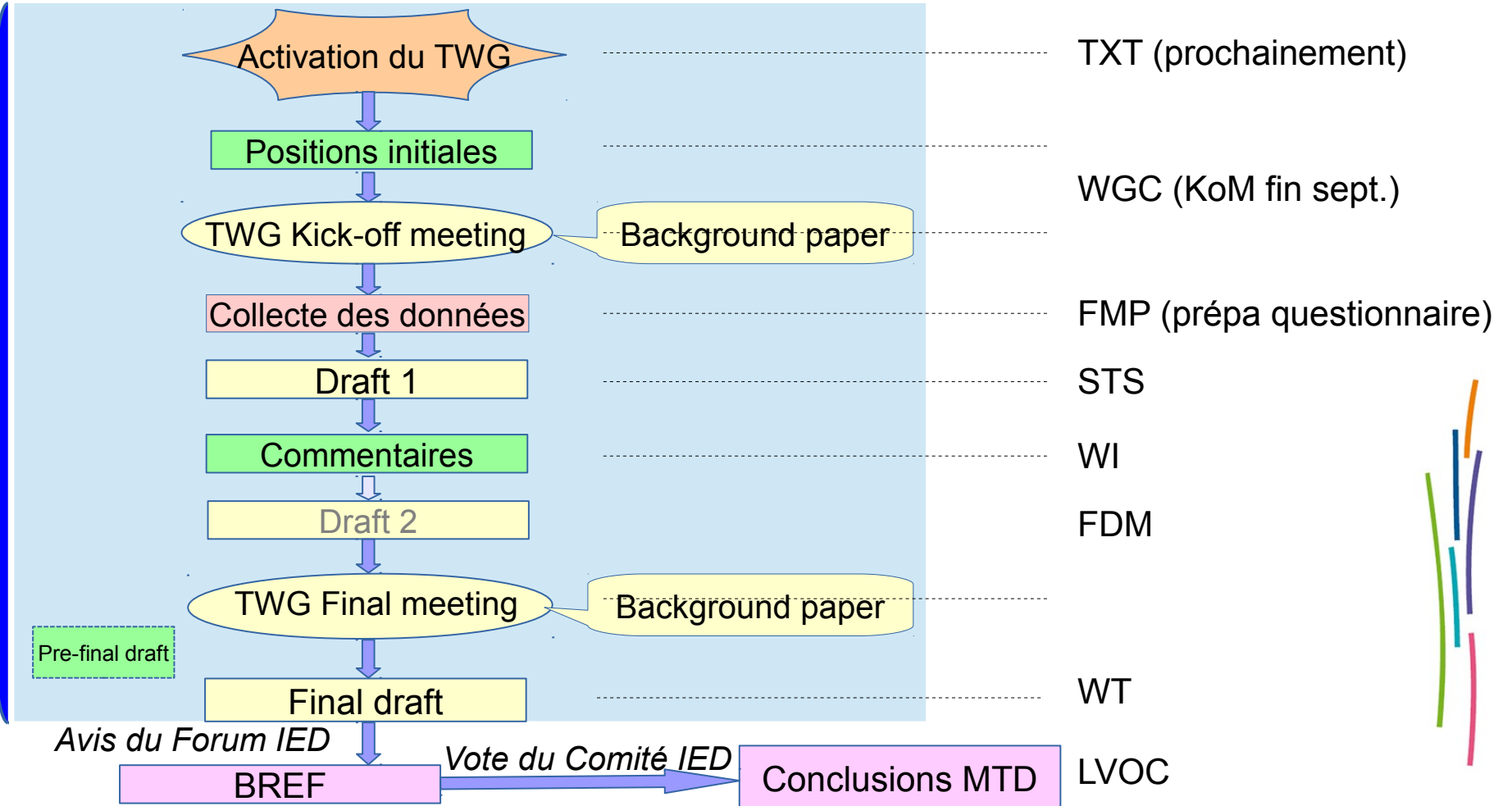
Processus de Séville

Processus de Séville



Processus de Séville

Processus de Séville



Programme de travail de la Commission

BREF	Réactivation TWG	Avis Forum
TXT	Été 2017	2019
SA	Fin 2017	2019
SF	2018	2020
CER	2018	2020
STM	2019	2021
BREF chimie	?	?
Fusion ICS ENE	?	?



Organisation française

Les acteurs institutionnels

- Le chef de file : MTES

→ DGPR

→ DGEC

Avec ses appuis techniques (un pilote et un expert)

→ ADEME

→ INERIS

- Autres ministères potentiellement concernés :

→ ministère de l'économie et des finances

→ ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

→ ...

- **Secrétariat général aux affaires européennes** pour validation des positions aux grandes étapes du processus



Organisation française

Appuis techniques :



Département des affaires générales et des systèmes d'information

Tutelle des établissements publics

Gestion-Comptabilité

Ressources humaines et logistique

DGPR

Directeur général

Marc MORTUREUX

Adjoint au directeur général

Conseiller auprès du directeur général

Secrétaires de direction

Cellule Affaires européennes et internationales

Cellule Communication
(rattachée à la DICOM)

Service des risques technologiques

Adjoint

Service des risques sanitaires liés à l'environnement, des déchets et des pollutions diffuses

Adjoint

Service des risques naturels et hydrauliques

Adjoint

Sous-direction des risques accidentels

- Bureau des risques des industries de l'énergie et de la chimie

- Bureau de la sécurité des équipements à risques et des réseaux

- Bureau d'analyses des risques et pollutions industrielles

- Mission transport de matières dangereuses

Sous-direction des risques chroniques et du pilotage

- Bureau de la réglementation, du pilotage de l'inspection et des contrôles et de la qualité

- Bureau de la nomenclature, des émissions industrielles et des pollutions des eaux
Mathias PIEYRE

- Bureau du sol et du sous-sol

Mission sûreté nucléaire et radioprotection

Sous-direction santé-environnement, produits chimiques, agriculture

- Bureau des produits chimiques

- Bureau des biotechnologies et de l'agriculture

- Bureau santé-environnement

Sous-direction déchets et économie circulaire

- Bureau de la planification et de la gestion des déchets

- Bureau de la prévention et des filières à responsabilité élargie du producteur

- Pôle national des transferts transfrontaliers de déchets

- Chargé de mission filière verte

Mission bruit et agents physiques

DGEC

- Bureau de la qualité de l'air

Organisation française

BREF chimie

- Bureau des risques des industries de l'énergie et de la chimie
- Bureau de la sécurité des équipements à risques et des réseaux
- Bureau d'analyses des risques et pollutions industriels
- Mission transport de

- Bureau de la réglementation, du pilotage de l'inspection et des contrôles et de la qualité
- Bureau de la nomenclature, des émissions industrielles et des pollutions des eaux
Mathias PIEYK
- Bureau du sol et du sous-sol

I&S, CLM, NFM,
FMP, CER, SF

IRPP

- Bureau des produits chimiques
- Bureau des biotechnologies et de l'agriculture
- Bureau santé-environnement

WI, WT

- Bureau de la planification et de la gestion des déchets
- Bureau de la prévention et des filières à responsabilité élargie du producteur
- Pôle national des transferts transfrontaliers de déchets

Coordination pour le ministère
+ TAN, PP, WBP, FDM,
WPC, TXT, STM

GLS, LCP, STS,
ENE, ICS

• Bureau de la qualité de l'air



Organisation française

Le Groupe Miroir *ad hoc*

- Représentants des industriels : fédérations, organismes techniques
- Représentant(s) de l'inspection (cas par cas)
- Bureau en charge du BREF + autre(s) bureau(x) du MTES en fonction des enjeux (cas par cas)
- Autres ministères
- Appui technique pilote + expert (INERIS + ADEME)

Pour aider à la compréhension des enjeux du secteur, des techniques employées pour déterminer la position qui sera portée par l'État membre France et disséminer l'information

- ! Importance de la représentativité du Groupe miroir pour les secteurs couverts par le BREF.
Associer les cas échéant les industriels qui ne sont pas membres d'une fédération FR ou UE.
- ! Réunion à chaque fois qu'une prise de position est nécessaire, puis même à la sortie du BREF pour la mise en œuvre.



Préparation en amont

- Prise de connaissance du BREF en vigueur le cas échéant

- Prise de connaissance du secteur : (ré)activation du Groupe miroir, visites de site, sollicitation de l'inspection ...

- Réalisation d'une monographie

- **Elaboration d'un calendrier prévisionnel et information des DREAL** potentiellement concernées (important : validation liste installations de référence et validation questionnaires)

→ Pour :

- Connaître le nombre d'ICPE concernées, identifier les éventuels sous-secteurs, avoir en tête la réglementation FR applicable, le positionnement global des installations par rapport au BREF en vigueur

- Identifier les enjeux environnementaux clés du points de vue de la France et les spécificités des sites FR

- Recenser les points sur lesquels la France souhaiterait voir évoluer le BREF actuel et éventuellement échanger avec d'autres Etats membres à ce sujet

- Commencer à identifier les sites FR qui pourraient participer à la collecte de données et éventuellement proposer des visites aux rédacteurs

Installations de référence

Liste des installations de référence FR

- Trouver le bon équilibre dans le nombre à proposer en fonction des propositions des industriels, des spécificités et du poids du secteur FR par rapport à l'UE
 - Stratégie FR : privilégier la représentativité plutôt que le nombre et la performance (« well performing » vs « best performing »)
 - Vérification du respect des critères suivants avant validation :
 - Site IED
 - Arrêté préfectoral respecté
 - Globalement aux MTD du BREF en vigueur
- Validation DREAL concernées nécessaire



Éléments de REX

Globalement sur le processus

- Le processus s'organise et se rationalise au fil de chaque BREF
- Grande variabilité dans la charge de travail (→ 100%)
- Dérive continue du calendrier de révision parfois difficile à gérer pour anticiper
- Beaucoup de questions similaires d'un BREF à l'autre
- Pas de données = pas écouté



Éléments de REX

Préparation amont

- Difficulté de mobiliser les acteurs concernés (Groupe Miroir)

Installations de référence

- Des pratiques différentes entre Etats membres

Kick-off meeting

- Décisions qui ne peuvent pas être remises en cause

Collecte des données

- Pédagogie nécessaire auprès des installations de référence
- Rôle des fédérations dans l'accompagnement
- Perte en ligne devant la complexité des questionnaires
- Gestion des données confidentielles

Final meeting

- En général surchargé

Traduction

- A ne pas négliger



Éléments de REX

Confidentialité

- Décision : § 5.3

- Globalement : à éviter
- Informations commerciales confidentielles et informations sensibles au titre du droit de la concurrence (ex : coût, volume de production)
- Degré de confidentialité des informations nécessaires à définir au moment de l'élaboration du questionnaire

- Document « FDM » (seul « écrit » EIPPCB)

- Nom des installations, leur localisation, liés aux émissions et techniques = non confidentiel
- Flux spécifiques = non confidentiel (mais flux rejets gazeux et aqueux peuvent l'être)
- Consommation matières premières, énergie et production réelle = confidentiel
- Consommation d'eau = non confidentiel
- Taille de l'installation → à exprimer en capacité autorisée = non confidentiel

La France privilégie une décision harmonisée au sein du TWG lors du KoM ou pendant la phase d'élaboration questionnaire, à défaut : message à faire passer lors de la diffusion du questionnaire



Perspectives

Coopération entre Etats membres

- « Likeminded countries » : depuis fin 2016 : interaction privilégiée entre certains EM* pour avoir positions, poser des questions d'interprétation, porter des positions communes
- Récemment : réunion bilatérale avec l'Allemagne
- Egalement : contacts privilégiés avec l'Italie
- Projet « **HAZBREF** » pour faciliter le lien entre les BREF et les réglementations « substances ». Pilote : Finlande
- Projet de la Suède sur les **techniques émergentes** : projet national de stimuler l'innovation pour obtenir zéro émission industrielle de gaz à effet de serre en 2045 → projet pour améliorer la prise en compte des techniques émergentes dans les BREF, validé par la DG ENV et l'EIPPCB. L'idée serait d'avoir un questionnaire spécifique, qui serait envoyé aux acteurs susceptibles de fournir de l'information à ce sujet. SE veut tester comment procéder sur les prochains BREF



Perspectives

Webinars / Réunions

- Fonctionnement de plus en plus utilisé par Séville. Deux types : « top-down » (WI, FDM) ou interactifs (LCP, WT)
 - **Position FR** plutôt favorable aux « face-to-face meetings »
 - REX ? « Likeminded countries » : une avant D1 pour valider les données, une après D1 pour discuter l'analyse des données par Séville et décharger le Final Meeting
- Evolution position Séville ?

Consultation de la DG ENV sur les textes standard et la dérivation des BATAEL

Consultation de la DG ENV sur des travaux préliminaires relatifs à l'élaboration d'un guide de détermination des enjeux environnementaux clés (KEI)

Merci de votre attention



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE